

HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

Un format léger et portable

Ce livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, créée par M.-G. Michberth, qui compte plus de 3380 titres à ce jour. « Voici le résultat de nos nouvelles et dernières recherches sur la ville d'Ussel. Nos découvertes à cet égard sont si intéressantes et si nombreuses qu'elles nous ont engagés à supprimer le titre de *Fragments*, pour nous fixer à celui d'*Histoire*. Si nous y avons inséré de longs extraits de chartes, titres, anciens manuscrits et des livres que nous avons cités, nous aurions fait un gros volume, bigarré de latin et de gothique, très ennuyeux pour la plupart des lecteurs et fort incommode pour tous. Pour obvier à cet inconvénient, nous avons préféré un format léger et portable, plus commode pour l'homme sage visitant ses propriétés un livre à la main, et dirigeant ses travailleurs en s'occupant d'utiles réflexions. La préci-

Bientôt réédité

Histoire de la ville d'Ussel

par Jean-Baptiste Delmas

Lieutenant général

Jean-Baptiste Delmas est issu d'une famille originaire du Rouergue qui basa son ascension sociale sur le service des ducs de Ventadour et les offices au tribunal du sénéchal. Il était le troisième enfant d'Antoine Delmas, médecin à Ussel et acquéreur en 1744 du domaine de la Rebière, à Chaveroche, qui constitua alors le titre principal de la famille, aux frontières de la noblesse reconnue. Alors qu'il était avocat au parlement de Bordeaux, Jean-Baptiste Delmas acquit l'office de lieutenant particulier en 1766. Il prêta serment le 4 février 1767, puis se porta acquéreur de la charge de lieutenant général et s'installa en

novembre 1772. Il fut emprisonné sous la Révolution à Tulle, puis Limoges et enfin Ussel, au printemps 1794. Remis en liberté sous la convention thermidorienne, ses biens lui furent restitués. Le 3 mars 1795, il obtint une nouvelle place au conseil général de la commune tandis que son fils était nommé président du tribunal de district. Parallèlement à ses activités professionnelles, il consacra du temps à l'écriture et publia diverses lettres dans la *Feuille hebdomadaire de la généralité de Limoges*. En l'An II de la République, plusieurs de ses mémoires dont son *Essai sur l'histoire du duché de Ventadour et de la maison de Rohan* furent brûlés en place publique. Jean-Baptiste Delmas est décédé le 21 juillet 1810.



sion, la brièveté, cette essentielle méthode que nous avons tâché de suivre jusqu'ici, sera donc constamment en cette *Histoire* notre boussole pour l'exposition de la vérité que nous devons à nos concitoyens, et dont tout écrivain judicieux et impartial ne doit jamais s'écarter, pour mériter l'estime et la confiance des gens de bien. Le favorable accueil dont le public, et surtout les autorités constituées, ont honoré cet ouvrage sous le titre de *Fragments*, nous fait espérer la même faveur pour l'*Histoire de la ville d'Ussel*, revue, corrigée et augmentée en cette nouvelle édition. »

**MONOGRAPHIES DES VILLES
ET VILLAGES DE FRANCE**
**UNE COLLECTION UNIQUE
EN FRANCE DE 3 389 TITRES**

28 TITRES SUR
LA CORRÈZE

Renseignements au
03 23 20 32 19

L'ancienneté et les privilèges de la municipalité

Au début de son étude l'auteur répertorie les antiquités de la ville et les destructions qu'elle a subies. Il reproduit ensuite un mémoire sur les fortifications et un autre concernant la députation de M. Delmas devers Mgr le duc de Ventadour. Il évoque la situation de la ville, son climat et présente une dissertation sur son étymologie ainsi qu'une lettre de l'auteur au rédacteur de la *Feuille hebdomadaire de la généralité de Limoges*. J.-B. Delmas poursuit son ouvrage avec la réputation de ce qui est dit sur la ville d'Ussel au calendrier limousin de l'abbaye de Bonnaige et du prieuré de Saint-Angel, avec une lettre de l'abbé Legros, chanoine de Limoges, sur l'étymologie d'Ussel. Il évoque l'étymologie de Tulle ; les nombreux désastres dont a souffert la ville d'Ussel ; le château et les seigneurs de Ventadour et d'Ussel ; la chronologie des sénéchaux de Ventadour et des lieutenants généraux ; l'ancienneté et les privilèges de la municipalité avant la Révolution ; les gens de lettres de la ville ; les hommes recommandables par leurs vertus et leurs talents ; l'attachement des habitants à la religion catholique ; l'établissement d'un chapitre collégial ; l'agrandissement de l'église paroissiale de la communauté et du grand nombre de ses prêtres en 1553 ; l'oratoire ou chapelle appelée de la Chabane ; les filles du tiers-ordre dites *Menettes* ; la suite chronologique des curés de la paroisse Saint-Martin. L'étude se poursuit avec l'école secondaire ; un mémoire sur le commerce d'Ussel ; les foires, le merrain, les manufactures, la filature au rouet, les tuileries, les tanneries, la préparation de la cire, les chanvres et toiles, les moulins à papier, les émigrations, les routes royales et impériales, la fable dite *Le Prince grec*, les incendies...

HISTOIRE DE LA VILLE D'USSEL

Ussel est une des plus anciennes villes du Limousin. Son importance pour les Romains est attestée par les monuments qu'ils y établirent et dont les restes furent constatés par un procès-verbal en 1769 et vérifiés ensuite par Turgot en personne. Ussel était alors un poste très fortifié mais il le fut encore davantage au XIII^e siècle, époque des premières guerres avec les Anglais, jusqu'aux environs de 1620. Le connétable du Guesclin tenta vainement d'assiéger le château, en 1371, mais son armée n'y parvint pas, à cause notamment de fortes chutes de neige. Le chevalier Geoffroy Budes y fut si grièvement blessé qu'il tomba au fond du fossé et dut, dit-on, sa guérison à l'invocation du bienheureux Charles de Blois. Ussel fut alternativement la proie et la victime des deux partis qui se disputèrent la ville avec acharnement. La fidélité de ses habitants fut si grande que la cité, si souvent prise, reprise, saccagée et incendiée, leur demeura constamment. Les Anglais étaient forcés de se retirer dans les châteaux de Charlus-le-Pailloux et de Saint-Exupéry, places fortes situées à une lieue d'Ussel. En 1358, les habitants furent autorisés à percevoir un droit d'entrée sur le vin, afin de leur permettre de réparer et de fortifier leur ville, incendiée à quatre reprises par un capitaine anglais dénommé Lebret. Divers privilèges furent accordés en 1404 et 1472 pour pallier d'autres calamités, causées aussi notamment par les Écorcheurs. Aux différentes attaques s'ajoutèrent la famine, mais également plusieurs épidémies de peste qui semblent avoir provoqué la désertion de la ville. Le château, qui résista à tant d'assauts, était bâti sur une colline qui fut aplanie pour y établir le marché au blé. Une église dédiée à saint Jean-Baptiste y était attenante. Le changement des mœurs et de la politique de la cour de France ayant attiré et fixé les grands seigneurs auprès du souverain, le château inhabité devint inutile. Négligé, il tomba peu à peu en ruines. Vers 1620, ses pierres servirent à l'édification d'une maison dont le rez-de-chaussée était utilisé comme prison et où les mesures matrices du poids de ville étaient déposées jusque peu avant la Révolution. Les foires d'hiver, et surtout celle dite *Foire grasse* ont contribué à la réputation d'Ussel. Leur principal commerce était celui des bêtes à cornes et des bêtes à laine. Au vu de l'importance de ces marchés, il était nécessaire pour le canton de cultiver l'art vétérinaire en engageant chaque année quelques jeunes gens à se rendre dans les écoles spécialisées contre une gratification, outre les encouragements accordés par les ordonnances royales.

Réédition du livre intitulé *Histoire de la ville d'Ussel, chef-lieu d'arrondissement, département de la Corrèze, paru en 1810.*

Réf. 1859-3390. Format : 14 X 20. 152 pages. Prix : 21 € Parution : septembre 2015.

Vite, commandez dès aujourd'hui cet ouvrage (attention tirage limité) à l'aide du bulletin ci-dessous
XXXXXXXXXX

Retrouvez
**LE LIVRE
D'HISTOIRE**
sur Internet...
www.histoire-locale.fr



*Bulletin
de
souscription*

Le Livre d'histoire

à retourner à : 17, rue de la Citadelle
02250 Autremencourt
Tél. 03 23 20 32 19



Parution septembre 2015
1859-3390

Nom

Adresse

.....

.....

JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire Par C.C.P. Par mandat Par carte bancaire

N° | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Notez les 3 derniers chiffres
du n° situé au verso de
votre carte bancaire.

| | |

Signature (obligatoire):

Expirant le:

| | | | |

Téléphone (obligatoire) :

Date:/..../201..

Je commande « HISTOIRE DE LA VILLE D'USSEL » :

..... ex. au prix de 21 €.....

FRAIS DE PORT : 1 ex. 5.50 € - 2 ex. 7 € - 3 ex. 8 €.....

Je souhaite recevoir votre catalogue général 2015 (414 pages)

- 3 345 titres disponibles - 30 000 villages traités (10 € de participation aux frais).....

Fait à....., le.....

TOTAL :

TIRAGE LIMITÉ ET NUMÉROTÉ. Prix justifié.

MERCI POUR VOTRE COMMANDE

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : Le Livre d'histoire.

Histoire locale. Feuille périodique gratuite d'information culturelle et publicitaire. Directeur de la publication : V. Micherth. Rédaction : Sylvie Varlet.
Révision : Annick Morel. Reproduction strictement interdite. Dépôt légal à la date de parution. Imprimé en France.